

# « Des organismes communautaires qui ont une mission à défendre »

## Réponse à la consultation sur le Plan d'action en matière d'action communautaire

*La Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec (FMPDAQ) est un organisme à but non lucratif dont la mission principale est la défense collective des droits des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle ».*

*La Fédération et ses Mouvements membres se distinguent par une politique du « PAR et POUR », c'est-à-dire que nos organismes sont dirigés par les personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » et pour elles-mêmes.*

*Depuis plusieurs années, les Personnes D'Abord travaillent à défendre leur droit à l'autonomie, à décider par eux même de ce qui est bon pour eux et à se réapproprier le pouvoir sur leur vie.*

Avis présenté  
Au RODCD et au RQ-ACA  
par la

Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec  
13 décembre 2013



## Présentation

Depuis plusieurs années, les Personnes D'Abord travaillent à défendre leur droit à l'autonomie, à décider **par** eux même de ce qui est bon **pour** eux et le fait qu'ils sont **D'Abord** des **Personnes** et qu'ils sont capables de parler et de décider pour eux même.

La Fédération et ses Mouvements mettent toujours au premier plan la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle » et prône la prise en charge et la prise de parole par ses membres.

En toutes circonstances, ce sont les Personnes D'Abord qui siègent sur nos conseils d'administration, qui sont délégués sur les tables de concertation régionales, qui nous représentent sur les CA de nos partenaires, qui participent aux mobilisations, qui prennent la parole en commission parlementaire et qui répondent aux consultations.

Cette consultation nous touche de très près, puisqu'elle questionne le milieu dans lequel nous avons choisi de nous impliquer comme membre, où nous avons décidé de donner notre temps comme bénévole et où nous nous sommes investis comme travailleurs.

Pourtant, le temps que nous avons eu pour y répondre était trop court et le moyen retenu pour nous entendre trop dilué. La parole des citoyens prend-elle à ce point trop de votre temps pour que vous demandiez à cinq organismes de résumer les propos de centaines d'organismes en 4000 caractères. Voici nos réponses et nos commentaires à vos questionnements sur notre milieu.

# Faciliter l'engagement des citoyens dans leur communauté

## Avoir une « déficience intellectuelle » et s'impliquer dans un organisme communautaire

S'impliquer comme bénévole dans un organisme demande de l'empathie, de la générosité, du temps et du coeur. Mais quand en plus, vous avez une « déficience intellectuelle », cela représente un exploit et demande du courage.

L'implication dans un groupe communautaire est un lieu où la personne peut se développer, se connaître, prendre confiance en elle et en ses moyens, prendre des responsabilités, prendre la parole, mettre à profit ses talents, agrandir son réseau social et bénéficier de l'expérience des autres.

Les obstacles à la participation de nos membres peuvent être de différentes natures : une situation financière limitée, un système de transport en commun ou de transport adapté inexistant ou déficient, des lieux non accessibles, des préjugés vis-à-vis le potentiel d'exercice à la citoyenneté des personnes vivant avec une « déficience intellectuelle ». Mais pour ceux qui sont là, et certains depuis 30 ans, ce n'est pas ces obstacles qui les arrêtent, mais plutôt le manque de ressources humaines et financières pour soutenir leurs aspirations.

### **L'engagement**

***Pour les Personnes D'Abord s'impliquer dans la défense des droits n'arrive pas du jour au lendemain.***

***Il faut du temps et être bien accompagné dans ce parcours.***

***Partir d'un intérêt personnel pour se diriger vers des intérêts collectifs c'est un beau cheminement.***

***Sur le plan humain et social, ça n'a pas de prix.***

Soutenir et accompagner nos membres dans leur participation et leur implication est une préoccupation quotidienne. Donc avoir une reconnaissance et un financement spécifique pour combler les besoins particuliers de nos membres faciliterait la participation et permettrait d'assurer une relève dans nos organismes.

### **Intéressé les citoyens de notre milieu à notre mission**

Nous utilisons déjà tous les moyens à notre disposition pour rejoindre les citoyens de nos milieux : les bottins locaux, des portes ouvertes, des activités de financement, des associations avec d'autres groupes de citoyens. Mais tous ces moyens sont peu coûteux et peut-être pas aussi efficaces que la publicité télévisée d'une grande compagnie.

Aucun de nos organismes n'a les moyens financiers de faire une campagne efficace auprès de la population pour faire connaître sa mission, le travail remarquable de ses membres et l'apport important de nos organismes dans leur quartier ou leur municipalité.

Si nous ne pouvons pas décentement utiliser nos budgets pour nous afficher, le gouvernement lui doit trouver les moyens de faire connaître à la population la contribution des bénévoles et le travail collectif fait par les organismes communautaires.

Une campagne de sensibilisation, des publicités à la télévision, des messages sur Internet : comme la campagne sur les pionniers et les Familles québécoises. À l'instar de cette campagne, on pourrait y citer des pionniers de l'action communautaire et des avancées collectives. Mettre en valeur toutes les Viviane Labrie, Françoise David, Yvette Muise, Louise Bourgeois, Michel, Steeve, Jean-Yves de ce monde...

## **Attirer et recruter des bénévoles ce n'est pas gratuit**

Les gens s'impliquent dans un organisme qui les rejoint, qui correspond à leurs valeurs; parce qu'ils ont le goût de donner le meilleur d'eux-mêmes et d'en faire bénéficier les autres. Dans certaines régions, il y a des organismes qui regroupe les bénévoles de toutes catégories et les organismes peuvent s'y référer en cas de besoins, ceci est une bonne façon de recruter des bénévoles.

Il faut un cadre de reconnaissance de financement pour défrayer les coûts inhérents (transport, repas, accompagnement, adaptation de l'information, etc.) à l'implication bénévole.

Il faut reconnaître véritablement l'implication bénévole, valoriser le travail et l'expertise du milieu communautaire, pas seulement lors de la journée internationale des bénévoles ou la semaine de l'action bénévole. Le bénévolat lui se vit au quotidien.

Ce n'est pas nécessaire de maintenir une multitude de prix Hommage, il existe déjà une panoplie de prix tant au niveau local que régional. Nous pourrions attribuer l'enveloppe budgétaire du prix bénévolat (MESS) pour une campagne de visibilité.

Tous nos organismes sont unanimes, pouvoir compter sur des citoyens bénévoles pour accompagner nos membres serait génial. Mais ces bénévoles doivent être accompagnés, formé et encadré et nous avons à peine ce qu'il faut pour payer une personne-ressource.

## **Renforcer la capacité d'agir des organismes communautaires**

### **Attirer et retenir nos personnes-ressources avec de bonnes conditions de travail**

Nous sommes tous d'accord pour l'amélioration des conditions de travail des travailleurs du secteur communautaire. Avoir la possibilité d'avoir une indexation du salaire annuellement, une assurance collective, un fonds de pension sont des demandes très légitimes.

Une vraie politique de ressources humaines en milieu communautaire pour reconnaître le professionnalisme et le coût de l'expertise des travailleurs du communautaire. Une

recherche d'équité entre le public, le privé et le communautaire éviterait peut-être de créer des organismes pour pallier aux services de l'état qui est «pelleter » dans le communautaire pour des raisons économiques.

### **Transmettre nos valeurs, nos compétences et nos connaissances pour assurer la relève**

Transmettre des valeurs de démocratie c'est un prérequis essentiel puisqu'à la base, l'organisme appartient aux membres donc la vie démocratique et la vie associative sont des moteurs importants.

#### **💡 Un milieu stimulant**

***Pour que s'investir comme travailleur dans le milieu communautaire reste un choix de vie.***

***Pour que ce milieu attire des étudiants qui ont des connaissances pour enrichir ce milieu.***

***Pour que les organismes puissent compter sur la stabilité nécessaire à la poursuite de leur mission.***

***Il faut que le milieu communautaire ne rime pas avec appauvrissement.***

Les compétences et les connaissances doivent sans cesse être en évolution, en s'informant de ce qui se fait dans nos régions, on suit déjà des formations, généralement les moins coûteuses. Ce serait peut-être une stratégie : que le gouvernement ou un partenaire corporatif puisse offrir des journées de formations gratuites pour soutenir les organismes communautaires.

Il existe déjà plusieurs formations et outils pour les administrateurs, les travailleurs et les bénévoles déjà offerts par les organismes (CABQ, FMPDAQ, MPDA, REPAC) ou dans le réseau de la santé (CSSS, CRDI). Il serait intelligent de les répertorier de produire un bottin facile à utiliser. Parfois, il suffit de quelques ajustements et le tour est joué, pas toujours besoin de réinventer la roue ou le bouton à 4 trous!

### **Attention tous les outils ne conviennent pas à tous les travailleurs**

Les outils de gestion ne sont pas les mêmes pour un organisme de défense des droits versus un organisme de services. La gestion par résultat tel qu'elle se vit présentement dans le réseau de la santé est trop lourde, demande beaucoup de personnel et gaspille des heures de services en formulaires, en statistiques, en évaluations de toutes sortes et serait totalement inadéquate pour nos milieux.

Nous ne sommes pas intéressés non plus par une certification ou une accréditation du communautaire (ISO administrateur, ISO gestion, etc.) ainsi que toute forme uniformisée ne respectant pas notre identité, nos valeurs et nos processus démocratiques. L'expérience des groupes certifiés ou accrédités démontre qu'il en coûte plus cher à l'organisme et par conséquent un financement plus grand de l'état à condition qu'il suive. Les plus petits groupes seront pénalisés s'ils n'embarquent pas et

qu'advient-il du financement des organismes qui n'ont pas l'accréditation.

### **Améliorer le soutien financier une question de survie**

Les organismes communautaires sont issus des besoins de la communauté. Ils répondent à des besoins précis et qui impliquent directement les personnes dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Leur apport dans la communauté est indéniable et assure un filet de sécurité sociale.

Le financement devrait être réservé aux organismes de l'action communautaire autonome malgré une très forte tendance du gouvernement à vouloir octroyer un soutien financier aux groupes d'économie sociale, de développement de l'employabilité, etc. Il nous apparaît plutôt urgent de mettre en place un système d'indexation annuel et un rattrapage graduel des groupes ACA les moins financés et de financer au minimum deux permanents pour chacun des groupes de base déjà en place.

Et pourquoi ne pas nous donner accès à des réductions sur différents services par des ententes entre le gouvernement et les fournisseurs : électricité, télécommunications, location de salles, frais juridiques, etc.

Avec un peu d'imagination et de bonnes volontés : un pourcentage des taxes municipales ou un pourcentage de profit de la société des alcools ou un pourcentage de la TVQ. Ou encore les déductions à la source prélevées des employeurs du communautaire pourraient être redistribués au communautaire.



## **Aider les organismes communautaires à créer des milieux engagés**

### **Les partenariats financiers une culture à changer**

Chaque organisme ne peut pas se mettre en quête d'un mécène pour le soutenir, ils sont déjà trop sollicités... enfin c'est la réponse que l'on nous fait souvent. Il faut regrouper les demandes et qu'elles soient portées régionalement ou provincialement par des personnes à qui les PDG ouvriront leurs portes d'abord et leurs portefeuilles ensuite.

### **L'échange d'information c'est vital**

Généralement, nous avons un bon lien avec nos partenaires locaux et régionaux et l'information est transmise facilement et rapidement. Ironiquement, les informations les plus difficiles à obtenir sont celles du gouvernement ou de ses instances.

Pour nous, c'est important que les documents soient rédigés à la base en langage simple, pour favoriser une meilleure appropriation par les membres et les intervenants. Avoir accès à l'information, c'est la base de la démocratie pour tout l'monde.

### **Réfléchir ensemble c'est plus stimulant**

Travailler en concertation est essentiel. Si on veut vraiment faire avancer les choses, amener des changements réels et durables.

#### **🗣️ La concertation**

***C'est un moment pour réfléchir ensemble.***

***Un moment pour prendre conscience que l'on n'est pas seuls.***

***Un moment pour faire avancer des idées et partager des préoccupations.***

***C'est un lieu d'échange essentiel à la mobilisation.***

Il est essentiel de savoir ce qui se passe dans notre milieu et de quelles façons notre organisme peut amener sa collaboration et son expertise.

Souvent les organismes locaux n'ont pas suffisamment de temps et de personnel pour faire des recherches complexes et développer une argumentation étoffée. Se regrouper permet de faire cheminer les idées et de mettre en commun des ressources d'analyse.

Il est important que tous les paliers soient consultés et puissent intervenir pour s'assurer que tous les besoins et les enjeux sont représentés. C'est une question de représentativité. Le rôle des regroupements est important. Ces derniers doivent être bien informés et disposer du temps nécessaire pour prendre le pouls de la situation auprès des groupes de base. Il faut aussi qu'ils soient bien branchés auprès des décideurs et puissent porter le point de vue de ceux qu'ils représentent.

Si on veut que ces consultations aient de véritables retombées, il faut laisser le temps nécessaire aux divers organismes de retourner à leur base et de faire des commentaires. Consulter pour consulter ou pour donner une apparence de consultation, à long terme, ce n'est pas gagnant et encore moins mobilisateur.

## **Assurer la cohérence et la constance des interventions gouvernementales**

### **Corriger les inégalités sans en créer d'autres**

Les membres pensent qu'effectivement que l'iniquité au niveau financier et au niveau des comptes à rendre est irritante et démobilisant. Il est important d'être cohérent d'un ministère à un autre, sans confondre les missions, les besoins et les moyens des organismes.

On peut s'assurer d'une cohérence dans les principes de base sans uniformiser tout à outrance. Il nous semble évident qu'un organisme que l'on subventionne à la hauteur de 30 000 \$ ne peut pas utiliser toutes ses ressources pour rendre des comptes.

Dans des organismes comme les nôtres, la tâche d'une personne-ressource c'est celui d'un intervenant, d'un comptable, d'un administrateur, d'un secrétaire, etc. Notre seul salarier doit partager son salaire avec tous les comptes reliés pour s'assurer d'offrir un lieu adéquat pour les membres qui ont le désir de participer à des projets de défense de droit.

### **Rendre des comptes, mais à quel prix**

Les instances qui gèrent le financement pourraient réduire et faciliter les démarches de demande et de reddition de compte. Ça donnerait plus de temps pour le respect de la mission de notre organisme et s'appropriier les orientations de la politique gouvernementale en matière d'action communautaire.

Les rapports annuels sont pertinents autant pour la transparence pour les membres, les bénévoles, la communauté, le milieu, les partenaires, que pour les subventionneurs.

Même si la tendance est forte à tout mettre en ligne ou sur un site et amener tout le monde à la réponse instantanée, il est essentiel de faire un rapport annuel qui sera réfléchi, écrit, relu et approuvé par nos membres. Cochez oui, cochez non, ajouter quelques chiffres est peut-être une mode, mais ça ne pourra pas remplacer la discussion, l'échange et l'appropriation.

## Conclusion

Chaque fois, que les membres de nos Mouvements décident de se prendre en main, de discuter d'un enjeu de société, de faire connaître leurs opinions, ils déploient des efforts extraordinaires. Ils s'investissent avec passion et détermination et vont jusqu'au bout.

Le financement de nos organismes est sujet très sérieux pour tous les membres des Mouvements Personne D'Abord du Québec et de sa Fédération. Suffisamment préoccupant pour que les membres, réunis en assemblée générale en juin dernier, décident de mettre ce sujet en priorité dans le plan d'action 2013-2014. Depuis, il en a été question lors de chacune des rencontres du comité exécutif et du conseil d'administration.

Les membres sont très actifs dans leurs milieux, certains sont impliqués depuis plus de trente ans et ils veulent s'assurer que la plateforme qu'ils ont bâtie ne s'écroulera pas. Que les moyens qu'ils se sont donnés pour prendre la parole et défendre leur droit auront un avenir.

En espérant que vous accorderez à ces réponses et ces commentaires toute l'importance qu'elles méritent.